



Creation d'un logement au dessus du notre

Par **merlinguillaume**, le **06/03/2009** à **19:39**

nous avons eménagés dans un appartement en location il y a environ 2 mois. nous avons pris ce logement car répondant à nos attentes, calme et sans voisin, un espace vide au dessus, l'agence nous disant qu'il n'était pas prévu que le propriétaire construise un nouvel appartement. cette semaine nous aprenons que le propriétaire va construire un logement au dessus pour y loger son fils et les bruits de nettoyage du local sont déjà insupportables car l'isolation phonique parait inexistante. avons nous un recours? car le loyer que nous payons était acceptable pour être au calme mais devient indescent avec la gêne qui pourra être occasionnée. merci d'avance

Par **Paula**, le **07/03/2009** à **10:09**

Bonjour,

L'Agence n'était peut être pas au courant que le propriétaire avait ce projet en tête.

Quoiqu'il en soit, le propriétaire a le droit d'effectuer des travaux de rénovation dans son appartement à des heures convenables.

Cordialement

Par **merlinguillaume**, le **07/03/2009** à **20:13**

donc pas le dimanche comme il le fait actuellement?

Par **Paula**, le **08/03/2009** à **10:25**

Bonjour,

Il faut voir ce que prévoit le Règlement de Copropriété.

Cordialement